RÉACTIONS OFFICIELLES

ANNEXE E

guerre exigeait qu'il y en ait deux (en fonction jour et nuit).

La moitié furent donc mis immédiatement en chômage. Plus de 200 officiers radio étaient de ce nombre, sans possibilité de réadaptation, de formation ou d'emploi. Cela comprenait une catégorie de prisonniers dont la majorité avaient étudié pendant plusieurs mois à leurs frais pour acquérir la compétence voulue. Rapatriés, voilà qu'ils se trouvaient le bec à l'eau.

- 22. Selon les statistiques du directeur des marins marchands, près de 40 % des marins Canadiens victimes de la Bataille de l'Atlantique servaient sur des bateaux des pays alliés non enregistrés au Canada. Plus du tiers des marins marchands canadiens qui furent faits prisonniers de guerre servaient sur des navires des pays alliés non enregistrés au Canada. Ils n'avaient plus d'employeurs vers qui se tourner.
- 23. Officiellement mal accueillis, inadmissibles aux études supérieures ou à la préférence accordée aux anciens combattants, rejetés de la navigation, ils étaient relégués à un rang inférieur à celui des personnes ayant un emploi et des anciens combattants démobilisés. Plusieurs n'ont jamais eu accès à la prospérité de l'après-guerre et ont vu leurs possibilités de carrière brisées. Le Canada faisait maintenant de ces victimes de la Bataille de l'Atlantique des victimes de la paix. Selon les mots d'un ancien prisonnier de guerre, version épurée: "S'il y a encore une guerre, je ne partirai plus en mer. Je vais plutôt